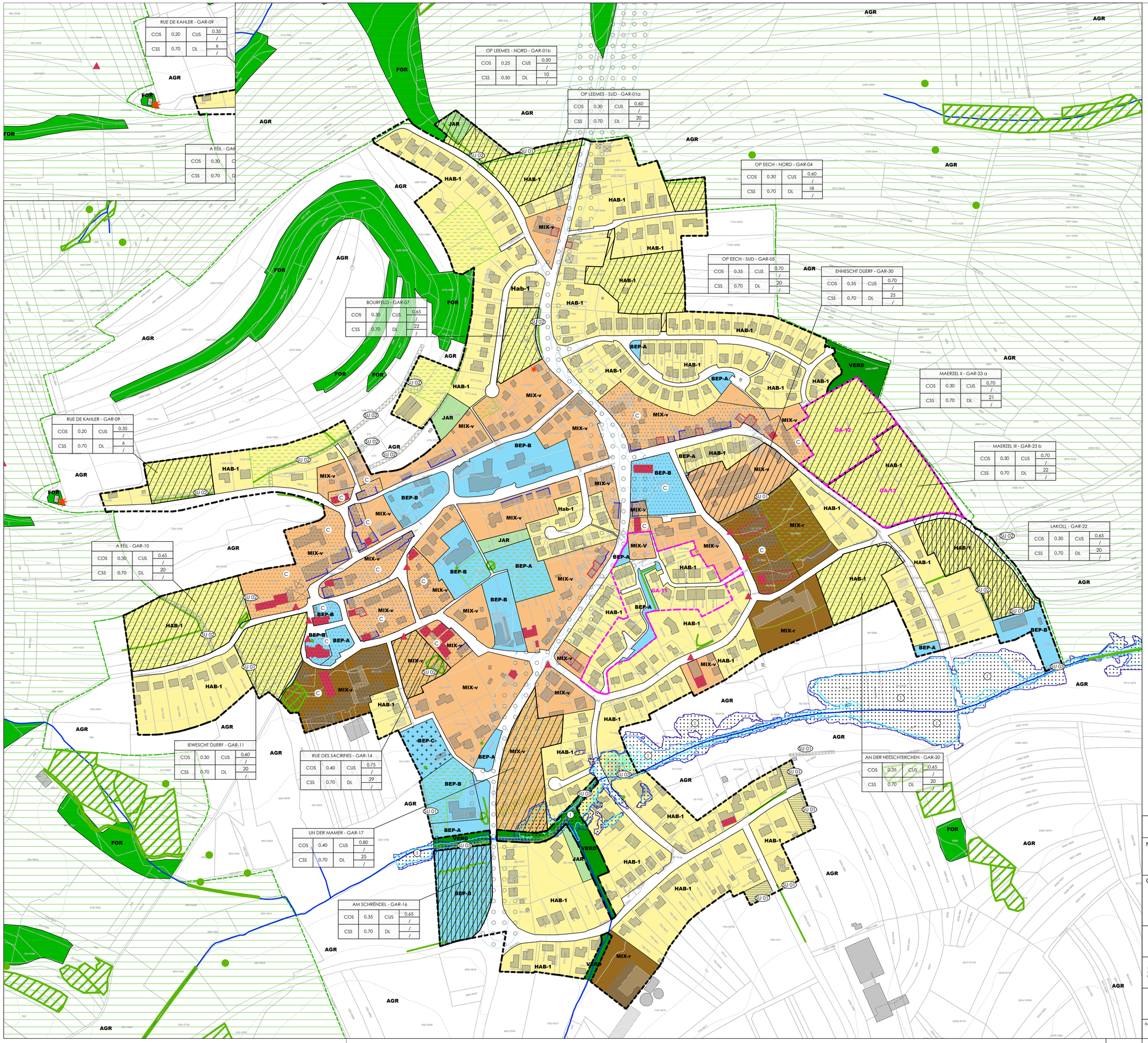

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL (PAG) - LEGENDE

Parcelle cadastrale / immeuble

Délimitation de la zone verte

Délimitation du degré d'utilisation du sol

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées :

Zones d'habitation

- HAB-1 — zone d'habitation 1

Zones mixtes

- MIX-v — zone mixte villageoise
- MIX-r — zone mixte rurale

Zone de bâtiments et équipements publics

- BEP-A — zone d'aménagements publics
- BEP-B — zone de bâtiments et d'équipements publics
- BEP-C — zone de cimetières
- BEP-D — zone d'aménagement différencié

Zone de jardins familiaux

- JAR

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" :

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max. /
CSS	max.	DL	max. /

Zone verte :

- AGR — **zone agricole**
- FOR — **zone forestière (BD-LTC 2015)**
- VERD — **zone de verdure**

Zones superposées :

Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zone d'aménagement différé

Zone d'urbanisation prioritaire

Zone de servitude "urbanisation"

- SU 01 — Intégration paysagère
- SU 02 — Eléments naturels et constructifs à préserver
- SU 03 — Cours d'eau
- SU 04 — Espace vert ou parking écologique
- SU 05 — Mesures compensatoires chauve-souris

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

- couloir pour projets routiers
- couloir pour projets de mobilité douce
- couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
- couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur protégé d'intérêt communal

- secteur protégé de type "environnement construit"
- construction à conserver
- gabarit d'une construction existante à préserver
- alignement d'une construction existante à préserver
- petit patrimoine à conserver

Zones de risques naturels prévisibles

- zone inondable (HQ10)
- zone inondable (HQ100)
- zone inondable (HQExtrem)

Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution des dispositions spécifiques relatives

à l'aménagement du territoire - Zone verte interurbaine

à la protection de la nature et des ressources naturelles

- Zone habitats (ZSC)
- Zone oiseaux (ZPS)

à la protection des sites et monuments nationaux

Biotopes protégés, habitats protégés, habitats d'espèces protégés et arbres définis en fonction des art 14, 17 et /ou 21 de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, à titre indicatif et non exhaustif

- biotopes protégés - surfacique, linéaire, ponctuel
- habitat protégé et/ou habitat d'espèce protégée

Légende complémentaire (à titre indicatif et non exhaustif)

bâtiments inscrits par urbanistes, indiqués sur base du géoportail et doivent faire, le cas échéant, l'objet d'un mesurage sur terrains

bâtiment démoli, à titre indicatif (géoportail)

cours d'eau (BD-L-TC 2015)

courbe de niveaux, équidistance 5 m (BD-L-TC 2019)

station de base pour réseaux publics (Géoportail, cadastre GSM)

PAP approuvé par le Ministre de l'Intérieur et maintenu en application

Réf. PAP	Nom PAP	N° dossier	Approbation du Ministre
GA-11	Rue des Trois Cantons	16287	07.07.2011
		16909	16.01.2014
GA-12	Merzel II	18139	08.02.2018
GA-13	Merzel III	18140	26.07.2018
KA-01	Burwiss	13821	18.03.2004
DA-06	Brommersmierchen	16850	30.10.2013

Réf. PAP	Nom PAP	N° dossier	Approbation du Ministre
DA-07	Hanner Péitesch	16962	03.02.2014
DA-08	Rue des Trois Cantons	17245	15.07.2015
DA-11	Um Weier II	18254	11.09.2018
DA-12	Op de Steng	17654	21.09.2016
DA-13	Um Weier	17810/PA1	13.11.2020

©PCN - ORIGINE CADASTRE: DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND DUCHÉ DE LUXEMBOURG (2018) - COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES -

MAÎTRE DE L'OUVRAGE :

COMMUNE DE GARNICH

OBJET :

PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL - PARTIE GRAPHIQUE
LOCALITÉ: GARNICH

andrea weier
atelier d'urbanisme et d'architecture du paysage
ATELIER D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE DU PAYSAGE
10, Am Beiebierg L-6973 RAMELDANGE

efor.ersa
ingénieurs conseils
INGÉNIEURS - CONSEILS
7, Rue Renert L - 2422 LUXEMBOURG

sc
INGÉNIEURS - CONSEILS
8, rue des Girondins L - 1626 LUXEMBOURG

N

PLAN N° :

PAG-GAR

DATE:	DESSINÉ:	CONTRÔLE:	Échelle:
29-06-2021	JB	AW	1/2 500